

### **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL n° 03/23**

L'an deux mille vingt-trois et le neuf février à seize heures, suite à une convocation en date du deux février deux-mille vingt-trois, les membres du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon se sont réunis dans la salle de réunion de l'Agence d'Urbanisme Catalane à Perpignan (9, Espace Méditerranée, 6<sup>ème</sup> étage), sous la présidence de Jean-Paul BILLES, Président de l'établissement public.

Etaient présents (délégués titulaires et suppléants) à l'ouverture de la séance :

Séverine ADROGUER-CASASAYAS, Guy ALBALAT, Rémy ATTARD, Laurence AUSINA, Nicolas BARTHE, Laurent BERNARDY, Jean-Paul BILLES, Franck DADIES, Thierry DEL POSO, Laurent GAUZE, Soraya LAUGARO, Maya LESNE, Stéphane LODA, Christophe MANAS, Cécile MARGAIL, Théophile MARTINEZ, France PROFFIT, Jean-Marc PUJOL, Armelle REVEL-FOURCADE, Louis SALA, Thierry SOLDA, Michel THIRIET, Jean VILA et Robert VILA.

Absents ayant donné procuration :

Thomas BALALUD DE SAINT JEAN à Stéphane LODA, Jean-Louis CHAMBON à Franck DADIES, Edmond JORDA à Laurence AUSINA, Jean-Charles MORICONI à Guy ALBALAT, Patrick SARDA à Théophile MARTINEZ.

Absents excusés (délégués titulaires et suppléants) :

Thomas BALALUD DE SAINT JEAN, Marc BIANCHINI, Philippe CAMPS, Jean-Louis CHAMBON, Madeleine GARCIA-VIDAL, Edmond JORDA, Jean-Charles MORICONI, Jérôme PARRILLA, Patrick PASCAL, Patrick SARDA et Jean-Claude TORRENS.

Secrétaire de séance : Maya LESNE

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de procurations : 5

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 29

**Objet : Actualisation de la liste des membres du Comité syndical**

**VU** les articles 5 et 6 des statuts du Syndicat mixte ;

**VU** la délibération de la Communauté de Communes Sud Roussillon en date du 29 septembre 2021 relative à la désignation d'un nouveau délégué titulaire au sein du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon ;

**VU** la délibération de Perpignan Méditerranée en date du 30 janvier 2023 afférente à la désignation d'un délégué titulaire supplémentaire (et de son suppléant) au sein du Comité syndical du SCOT Plaine du Roussillon ;

Il est précisé que Sud Roussillon a, lors de son Conseil communautaire du 29 septembre 2021, élu Stéphane CALVO nouveau délégué titulaire en remplacement de Patrick BRUZI, décédé.

La liste actualisée des représentants de cette communauté de communes au Comité syndical est la suivante :

<b>Anciens représentants (8 titulaires et 8 suppléants en exercice)</b>		<b>Nouveaux représentants (8 titulaires et 8 suppléants en exercice)</b>	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Christophe MANAS <i>Patrick BRUZI</i> Thierry DEL POSO François BONNEAU Jean ROMEO	Valérie LISSARRE Dominique ANDRAULT Nathalie PINEAU Pierre ROGE Thierry LOPEZ	Christophe MANAS <b>Stéphane CALVO</b> Thierry DEL POSO François BONNEAU Jean ROMEO	Valérie LISSARRE Dominique ANDRAULT Nathalie PINEAU Pierre ROGE Thierry LOPEZ

Louis SALA Jean-Jacques THIBAUT Jean-André MAGDALOU	Eliane BERDAGUER Thierry SOLDA Alain FERNANDEZ	Louis SALA Jean-Jacques THIBAUT Jean-André MAGDALOU	Eliane BERDAGUER Thierry SOLDA Alain FERNANDEZ
---	--	---	--

Par ailleurs, suite à l'actualisation du nombre de représentants de Perpignan Méditerranée et de la Communauté de Communes des Aspres dans les statuts du Syndicat mixte le 19 janvier dernier, la Communauté Urbaine a, lors de son Conseil communautaire du 30 janvier dernier, élu Guy ALBALAT comme nouveau délégué titulaire supplémentaire et Dominique CREN comme suppléant. La liste des représentants de Perpignan Méditerranée est désormais la suivante :

<b>Représentants de Perpignan Méditerranée (22 titulaires et 22 suppléants en exercice)</b>	
Titulaires	Suppléants
Patrick PASCAL Jean-Louis CHAMBON Armelle REVEL FOURCADE Edmond JORDA Thomas BALALUD DE SAINT JEAN Laurent GAUZE Stéphane LODA Jean VILA Jean-Paul BILLES Théophile MARTINEZ Patrick SARDA François RALLO Alain FERRAND Louis ALIOT Soraya LAUGARO Robert VILA Jean-Charles MORICONI Franck DADIES Jean-Marc PUJOL Laurence AUSINA Madeleine GARCIA-VIDAL <b>Guy ALBALAT</b>	Philippe FOURCADE Patrick GOT Roger GARRIDO Francis ALIS Gilles FOXONET Daniel BARBARO Marc BENASSIS Roger FERRER Bruno VALIENTE Jean-Marie MAROT Carole VIDAL Cécile MARGAIL Nicolas BARTHE Marion BRAVO Jacques PALACIN Alain DARIO Jacqueline IRLES Jean-Luc GAMEZ Philippe CAPSIE Jean-Claude TORRENS Philippe CAMPS <b>Dominique CREN</b>

Il est indiqué que la Communauté de Communes des Aspres n'a pas encore désigné son délégué titulaire supplémentaire ainsi que son suppléant.

Il convient donc de prendre acte de la modification de la liste des membres du Comité syndical dans les conditions mentionnées ci-avant.

Conformément à l'article 6 des Statuts du Syndicat mixte, cette actualisation ne nécessite pas de modification de ces derniers.

**Le Comité Syndical, ouï l'exposé du Président, et à l'unanimité :**

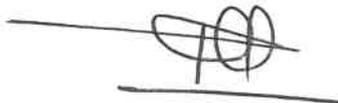
**PREND ACTE** de l'actualisation de la liste des membres du Comité syndical dans les conditions mentionnées ci-avant ;

**PRECISE** que la nouvelle liste actualisée est annexée à la présente (feuille d'émergement)

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Pour extrait conforme,

**Le Président**



**Jean-Paul BILLES**



Certifiée exécutoire consécutivement à sa transmission en Préfecture le : **28 FEV. 2023**  
Publiée électroniquement sur le site internet du Syndicat mixte le : **28 FEV. 2023**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification devant le tribunal administratif de Montpellier. Précision faite que la requête présentée devant le tribunal administratif fait obligation d'acquitter la contribution pour l'aide juridique prévue à l'article 1635 bis Q du code général des impôts ou, à défaut, de justifier du dépôt d'une demande d'aide juridictionnelle.*

PRÉFECTURE  
PYRÉNÉES-ORIENTALES  
**28 FEV. 2023**  
COURRIER